

Réf: Dossier N° 294133

## Avis de constitution

### « AFRICAN COMMODITY EXCHANGES TRADING COTE D'IVOIRE » en abrégé « ACOMEX TRADING-CI »

Abidjan dans la commune de Treichville - Boulevard VGE - Immeuble  
SCI CHEVALIEU DE CLIEU - 3e ETAGE - LOT N°98 - TF N°1271 –  
SECTION : ET – PARCELLE : 25 - 16 BP 177 ABIDJAN 16., Lot 98, Ilot -

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du  
16/02/2024 reçus par Me ANTOINE KOUA KOUA , MANDATAIRE,  
enregistrés au CEPICI, le 29/02/2024, il a été constitué une SA aux

SOCIETE « AFRICAN COMMODITY EXCHANGES TRADING COTE  
D'IVOIRE » en abrégé « ACOMEX TRADING-CI »

- L'intermédiation dans les transactions de produits agricoles;
- La négociation des contrats de produits agricoles disponibles sur la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA);
- La promotion et le développement du marché des produits agricoles;
- Le maintien d'un registre des titres négociables utilisés comme collatéral et des récépissés d'entreposage (RE) négociés en bourse;
- La contribution au dénouement des transactions à travers les membres de la Chambre de Compensation Agricole (CCA);
- La contribution à la gestion des risques notamment en participant au fonds de protection des clients géré par l'Association Professionnelle ;
- La formation et la sensibilisation de tous les acteurs : les coopératives, producteurs et autres acteurs ;
- La contribution à l'amélioration de la diffusion de l'information sur les prix et la production, ainsi que l'accroissement de la transparence du marché;
- La contribution au renforcement de la qualité et de la traçabilité de la production ivoirienne, y compris celle des petites exploitations;
- La contribution à l'amélioration de la position de négociation des petits

**producteurs face aux grossistes;**

- **L'atténuation des coûts de transactions et de la vulnérabilité des producteurs face à la volatilité des prix et à d'autres risques;**
- **La contribution à l'amélioration de l'efficacité de la chaîne de valeur des produits agricoles.**
- **L'amélioration du fonctionnement des interprofessions des filières concernées**

**Et pour la réalisation de l'objet sus-énoncés**

**:**

- **L'emprunt de toutes sommes en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux**

**;**

- **La prise de participation dans toute société existante ou à créer :**

- **La participation de la Société par tous les moyens à toutes entreprises sociales, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'achat, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou associations en participation**

**;**

- **Et généralement, sa participation dans toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant favoriser le développement de l'entreprise, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, fusion, alliance, souscription, commandite, achat de titres ou droits sociaux.**

**100,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.**

**Abidjan dans la commune de Treichville - Boulevard VGE - Immeuble SCI CHEVALIEU DE CLIEU - 3e ETAGE - LOT N°98 - TF N°1271 – SECTION : ET – PARCELLE : 25 - 16 BP 177 ABIDJAN 16., Lot 98, Ilot - M DABIRE KUBETERZIE CONSTANTIN (PCA)**

**Mme AYEBOUA-ATARIGBE RACHIDA CHERITA (DG)**

**n°CI-ABJ-03-2024-B14-00024 du 11/03/2024 au Tribunal du Commerce**

**99 ans**

**n°14865/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024**

Pour Avis

Le CEPICI

